

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU**  
**CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**Séance du 23 janvier 2015**  
**(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30  
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin  
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan  
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène  
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max  
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45  
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques  
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard  
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas  
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45  
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30  
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h  
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h  
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h  
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

**EXCUSEE :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**MIN de Bordeaux-Brienne - Société Genedis enseigne Promocash - avenant n°1  
au traité de concession du 21 mars 2014 - Adoption - Autorisation**

Monsieur COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Régie du Marché d'Intérêt National (MIN) et la Communauté urbaine ont signé le 21 mars 2014 avec la Société Genedis - enseigne Promocash - une convention portant sur la concession dans l'enceinte du MIN d'un entrepôt existant et de divers locaux annexes représentant environ 2863 m<sup>2</sup> situés à l'extrémité d'un bâtiment comprenant plusieurs sections mitoyennes, partiellement concédées aux sociétés Fruidor et Pomona Terre Azur.

Un ensemble de terrains d'une surface totale de 2 997 m<sup>2</sup> a également été concédé à la société dont une partie destinée à recevoir la construction d'une zone d'extension et d'un parc de stationnement, ces travaux étant réalisés sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire.

Ces travaux étant achevés, il est proposé par avenant n°1 ci-joint de :

- formaliser la date de prise d'effet de la convention, après réception des travaux, soit le 26 octobre 2014,
- modifier les dispositions du traité de concession, figurant à l'article 19, portant sur les modalités d'entrée et de sortie de la clientèle de Promocash dans le MIN, à savoir sur présentation d'une carte client à l'entrée et sur production d'un ticket d'achat dans le magasin Promocash à la sortie.

Le droit d'accès pour la clientèle reste fixé à un forfait annuel de 1 034,40 € à la date de signature de la convention, pouvant être révisé en concertation, après évaluation et bilan des dispositions contractuelles définies avec la société Genedis.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5215-20-1,

**VU** la convention de gestion signée le 21 mars 2011 entre La Cub et la Régie du MIN,

**VU** la convention de concession d'un entrepôt, avec droits d'extension et de construction, signée avec la Société Genedis enseigne Promocash le 21 mars 2014

**VU** la délibération du Conseil d'Administration du MIN du 18 décembre 2014

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt de modifier, par avenant, la convention tripartite du 21 mars 2014, pour préciser la date d'achèvement des travaux et définir les modalités d'entrée et de sortie de la clientèle de la société Promocash dans le MIN

**DECIDE**

**Article unique** : de valider l'avenant n°1 ci-joint à la convention tripartite signée avec la société Genedis – enseigne Promocash et d'autoriser M. le Président à signer ce document.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
19 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 19 FÉVRIER 2015

M. MAX COLES